

Assemblée générale de l'Association En Martines du 11 octobre 2018
Foyer de la Grande Salle du Petit-Mont, 20h
Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée générale

L'assemblé générale est ouverte en présence de 14 membres et des 8 membres du comité à 20h20. La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Formalisation des membres présents

Une liste de présence circule.

3. Désignation des scrutateurs

Les scrutateurs seront Jean-Pierre Moser, Gilles Rocher et Olivier Cart, membres du comité, aucun membre ne s'étant porté volontaire.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le point 8 de l'ordre du jour stipule : *Adoption des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs pour l'exercice écoulé*. Or, la décharge au comité et aux vérificateurs pour les comptes ne pourra être demandée et donnée car l'association a été créée en mai 2017. Le premier exercice courra jusqu'au 31.12.2018. Les suivants correspondront à l'année civile.

La prochaine assemblée générale aura lieu début 2020. Elle approuvera en bloc les comptes de 2018 et 2019.

La présente assemblée doit donc approuver la suppression du point 8 de l'ordre du jour qui a été diffusé avec la convocation. L'assemblée approuve.

5. Adoption procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 1^{er} mai 2017

PV approuvé à l'unanimité.

6. Rapport du comité sur l'activité de l'association pendant l'année écoulée

Le comité élu lors de l'assemblée constitutive du 1^{er} mai 2017 a tenu 10 séances plénières pour gérer l'association. Des séances thématiques en sous-comités ont également eu lieu.

Les membres du comité sont présentés à l'assemblée par la présidente.

A. Evénements organisés par l'association

L'association organise des événements conviviaux en vertu des articles 2.1 et 2.4 de ses statuts. Ces événements sont offerts aux membres et ouverts aux non-membres contre un modeste émolumennt. Les événements organisés par l'association sont commentés, photos à l'appui.

Octobre 2017: Soupe à la courge et jeux pour les enfants. Cet événement a réuni 140 personnes environ.

Février 2018: "Jeux Montlympiques": après-midi de jeux d'hiver en salle (salle de gym du collège des Martines), vin chaud et collation : 40 personnes environ ont participé.

Juin 2018: Rallye pédestre organisé pour favoriser la découverte du quartier, postes proposant des questions et énigmes à résoudre. Clôture de l'événement par un apéritif : 30 personnes ont participé.

Septembre 2018: une séance de sensibilisation à la sécurité (des personnes, des biens, de l'informatique) a réuni environ 15 personnes. Les discussions ont été nourries.

Septembre 2018: Concert du trio "Baladas para 3". Le concert a été proposé à l'association par une habitante du quartier. L'association a assuré la logistique et la communication. 50 personnes environ ont passé un excellent moment musical, clos par un apéritif canadien. Le hall extérieur du bâtiment Apollon (Martines 30, 32, 34) a abrité cet événement.

Tous les événements organisés par l'association sont annoncés via son site internet, l'agenda de la commune et, dans toute la mesure du possible, le journal *Aux 4 coins du Mont*. Des flyers sont également distribués tant que le réflexe de consulter le site internet www.enmartines.ch n'est pas acquis.

L'association En Martines peut disposer de la Grande Salle ou de son foyer, pour ses activités intérieures. L'espace ouvert de dépôt rapide du collège des Martines, qui comprend un petit couvert, permet d'organiser des rencontres hors de la circulation et sans nuisance pour le voisinage. Grâce au chef de service responsable de la culture et de la jeunesse, l'association a obtenu le prêt de la salle de gymnastique du collège des Martines pour son événement de février.

B. Outils de communication mis en place

Avec l'aide de Karim Mazouni, un habitant du quartier, le sous-comité « site web » n'a pas ménagé ses efforts pour créer le site internet de l'association. Le comité souhaite que le site soit le canal d'information privilégié par ses membres et les habitants du quartier.

Des adresses à connaître par cœur :

- www.enmartines.ch
- contact@enmartines.ch

Toute personne intéressée par l'association a la possibilité d'inscrire son email sur le site pour être automatiquement informé de toute nouvelle publication d'article.

Avec l'aide de Katharina Raederer, graphiste connue d'un des membres du comité, l'association s'est dotée d'un logo. Le comité souhaite que ce logo rende l'association facilement identifiable dans tous ses supports de communication : site internet, flyers, cartes de visite, T-Shirts portés par les membres du comité lors des événements.

C. Implication citoyenne des membres du comité

Par son implication dans la vie de la commune, le comité cherche à ancrer ses actions dans un contexte qui dépasse le seul quartier En Martines afin de les rendre pertinentes et cohérentes.

Divers membres du comité ont pris une part active aux ateliers participatifs proposés par la Commune (réflexion sur les salles polyvalentes du Petit-Mont et du Châtaignier, requalification du

centre du Mont –Coppoz et Praz-Prévôt) et deux d'entre eux sont impliqués dans le projet Quartiers solidaires soutenu par la Commune.

L'association s'est présentée via un stand animé par 3 membres du comité lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants organisée par la commune.

Des membres du comité ont participé, vêtus des T-Shirts de l'association, à la foire de mai.

Ils ont également offert leur travail bénévole lors de la fête *En avant la musique* que la commune a organisée le 23 juin dernier dans la cour du collège du Mottier, ainsi que lors de la fête de la St-Nicolas le 1er décembre et de la Torrée du 2 août, manifestations organisées par la Société de développement, et enfin dans le cadre des actions de la Semaine européenne de la mobilité coordonnées par la Commune le 21 septembre.

L'association En Martines a été reconnue en tant que société locale et sa présidente est invitée à participer aux séances réunissant les présidents des sociétés locales de l'UPSL (Union des présidents des sociétés locales) afin d'assurer la meilleure coordination entre les acteurs locaux.

Enfin, le comité, et notamment sa présidente, a eu à cœur de nouer des contacts avec les autres associations de quartier de la commune. Pour l'instant, ces contacts n'ont pas donné lieu à des actions concertées ou conjointes, mais de telles actions ne sont pas à exclure. Sur le site internet de l'AEM, les événements des autres associations sont annoncés, sur demande, et des liens pointent sur leurs sites respectifs.

D. Implication politique du comité

Le comité travaille également sur des dossiers qui touchent la qualité de vie du quartier en vertu des articles 2.3 et 2.5 des statuts de l'association. Cette année, les dossiers ouverts concernaient la zone 30 km/h dans la poche des Martines et la lutte contre le bruit routier et autoroutier.

Dans ce contexte, le comité suscite des rencontres avec la Municipalité. Une délégation de trois membres du comité a rencontré la Municipalité à trois reprises en octobre 2017 puis en avril et octobre 2018. Les thèmes suivants ont été traités : présentation de l'AEM et de son comité, définition de la coopération avec la Municipalité, modération du trafic sur la route des Martines (30 km/h), giratoire Verger/Martines/Saux, nuisances sonores provenant de l'autoroute, nouveau quartier de la Clochatte.

Le dossier du bruit autoroutier sera approfondi par l'association à partir de 2019 pour un aboutissement annoncé à l'horizon de 2025. Le comité envisage de lancer une pétition ou une lettre ouverte pour montrer notre préoccupation.

Le dossier de la modération du trafic sur la route des Martines, incluant celui du giratoire Verger/Martines/Saux a été détaillé aux membres et non-membres présents à la table ronde qui a précédé la présente assemblée générale. Voir, en annexe, le PV de cette table ronde.

Des membres du comité assistent régulièrement aux séances du conseil communal, ce qui permet d'activer des relais politiques.

7. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes

Les membres ont reçu avec l'ordre du jour de l'assemblée générale les comptes et de bilan final de l'association. Ces documents ne suscitent pas de questions de la part de l'assemblée.

Les réviseurs aux comptes statutaires ont pris connaissance des comptes. M. Rigo donne lecture de son rapport (pièce jointe au PV). Ce document ne suscite pas de questions de la part de l'assemblée.

8. Adoption des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs pour l'exercice écoulé

Point supprimé (voir au point 4.)

9. Fixation des cotisations annuelles

Compte tenu du fait que l'association En Martines n'existe que depuis le 1^{er} mai 2017 et qu'elle n'a pas encore d'activité régulière et prévisible d'une année sur la suivante, le comité propose de maintenir les cotisations au même montant que pour l'exercice précédent, soit CHF 20.- pour les membres individuels et CHF 30.- pour les familles. Cela devrait permettre à l'Association de disposer d'un budget suffisant pour assurer ses activités.

L'assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.

10. Présentation et adoption du budget prévisionnel

Rubrique	Justification	CHF
RECETTES		
Cotisations	50 cotisations familles à 30.-	1 500,00
Produits des manifestations	20 inscriptions à 5.-	100,00
Total des recettes		1 600,00
DEPENSES		
Coûts des manifestations	4 manifestations à 150.-	600,00
Coûts site web	nom de domaine + taxe services web x 12	150,00
Coûts graphiste		120,00
Frais de port	1 mailing à 100 destinataires	100,00
Imprimés	5 impressions à 30.-	150,00
Frais financiers	4 trimestres à 20.-	80,00
Frais divers et imprévus		100,00
Total des dépenses		1 300,00
EXCEDENT DE RECETTES		300,00

Une précision est donnée à l'assemblée : le mailing budgété à CHF 100.- a pour destinataires les nouveaux habitants du quartier dont la Commune nous communique les adresses.

Question au comité : combien de familles sont présentes dans le périmètre du quartier ?

Nous distribuons 600 flyers dans notre périmètre. Précision : le nouveau quartier de Pré-Fleuri n'est pas dans le périmètre de l'AEM.

Actuellement, les membres de l'association sont constitués de 47 familles et 5 membres individuels.

Autre question : comment seront perçues les cotisations 2019 ?

Le comité va lancer un appel à cotisation cet automne pour l'année 2019, par courriel. Les cotisations peuvent être réglées par e-banking, toutes les coordonnées nécessaires figurant sur www.enmartines.ch, rubrique Adhérer.

L'assemblée approuve le budget prévisionnel à l'unanimité.

11. Election de la Présidente ou du Président, des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes

Le comité propose de maintenir Elisabeth Nicollier à la présidence de l'association. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Pour le comité, un membre fait remarquer que, ses membres étant élus pour 2 ans (art. 20 des statuts), il n'y aurait pas lieu de procéder à une élection. Cependant, Jean-Pierre Moser ayant annoncé sa démission (tout en encourageant des personnes à s'engager car le comité a besoin de forces) et aucun candidat ne se présentant, l'assemblée accepte de faire une dérogation aux statuts et ré-élit les 6 membres restants du comité à l'unanimité :

- Secrétaire: Marie-Pierre Constant
- Secrétaire: Anne-Claire Vonnez
- Trésorier: (poste à repourvoir)
- Membre: Louisa Rossat
- Membre: Julien Rossat
- Membre: Olivier Cart
- Membre: Gilles Rocher

La présidente rappelle qu'il est possible à un candidat au comité d'assister à une de ses séances pour se rendre compte du travail effectué. S'annoncer auprès d'elle. L'association est dynamique et une défection au sein du comité est lourde pour elle.

Pour l'organe de contrôle des comptes, l'assemblée réélit les deux vérificateurs en exercice, **Mme Laurence Gauthey, M. Roger Rigo**

12. Information sur les admissions, démissions et exclusions des membres

L'association En Martines comporte 52 membres. Il n'y a eu aucune démission ni exclusion jusqu'à ce jour.

13. Propositions individuelles et divers

Question : combien d'associations de quartier y a-t-il au Mont ?

Il y en a 4 : Grand Mont, Village Rionzi, Village Maillefer et En Martines.

Question : proposent-elles toutes autant d'activités ?

C'est variable, en fonction de leurs forces. Peu d'informations nous viennent de Village Maillefer et de Village Rionzi. Village Rionzi a une page facebook et Village Maillefer un site internet. Chaque association a la possibilité d'annoncer ses événements dans l'agenda de la commune.

Suggestion d'un membre, habitant dans les bâtiments situés juste en contrebas de l'autoroute (bâtiments construits par l'entreprise Caiani) : que l'AEM organise des événements au pied de ces bâtiments pour que leurs habitants (nombreuses familles, peu de membres de l'AEM) se sentent intégrés dans le quartier En Martines et deviennent membres de l'association. Il y a de la place et Mme Caiani, propriétaire des lieux, est ouverte à priori à ce genre de choses.

La présidente encourage les membres à faire des propositions au comité via www.enmartines.ch , rubrique contact.

14. Contre-appel et clôture de l'assemblée

Le contre-appel n'est pas nécessaire, aucun membre n'ayant quitté l'assemblée en cours de route.

La présidente remercie tous les membres pour leur attention et leur participation. Elle les invite à prendre part à l'apéritif.

L'assemblée se termine à 21 heures environ.